# 

* Date : 16-01-2013
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2013760720
* Author :

Justice de paix du canton de Nivelles
Suite à la requête déposée le 26-10-2012, par ordonnance du Juge de Paix du canton de Nivelles, rendue le 21 décembre 2012, l'ordonnance rendue le 17 juillet 2006 par Monsieur le juge de Paix suppléant du Premier Canton de Namur par laquelle Madame Léopoldine ABAL RODRIGUEZ, né à le 10 août 1935, domiciliée à 1400 Nivelles, allée du Jacquemart 23, a été déclarée incapable de gérer ses biens et a été pourvu d'un administrateur provisoire en la personne de Maître Laurence TILQUIN, avocat à 1400 Nivelles, place Emile de Lalieux 40, bte 3, a été confirmée et à étendu les pouvoirs de l'administrateur provisoire à une mission complète.
Pour extrait conforme : le greffier, (signé) Anne Marie Farin.